Quoi de neuf AHUN ?

N°5 – Juin 2025

LE MOT DU MAIRE

L'été s'installe peu à peu, apportant avec lui la promesse de journées ensoleillées, de moments conviviaux et d'animations partagées. C'est toujours avec plaisir de voir notre commune s'éveiller à la belle saison, portée par l'énergie de ses habitants et de ses associations.

Cette saison sera riche en événements, grâce à la vitalité de notre tissu associatif : concerts, expositions, animations sportives, culturelles… Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Un grand merci à tous les bénévoles qui œuvrent, souvent dans l'ombre, pour faire vivre notre commune au rythme de la fête et de la culture.

Concernant les travaux en cours et à venir, les aménagements sur la route de Limoges avancent dans les délais prévus. Nous mesurons à ce titre les désagréments occasionnels qu'ils peuvent engendrer et remercions les riverains et usagers pour leur patience et leur compréhension. Ces réfections sont essentielles, elles apporteront bientôt plus de sécurité, de fluidité et un embellissement nécessaire de cet axe.

L'effacement des réseaux électriques et la réfection de l'éclairage public sur le Mas Faure, le plan d'eau, une partie du boulevard de la ville et deux ruelles annexes prennent forme.

La réfection de la cuisine de la salle des fêtes a débuté. En septembre, des jeux pour la jeunesse seront installés à proximité du décapark et au plan d'eau. Un circuit touristique va être mis en place dans le centre bourg matérialisé par la pose de plusieurs panonceaux illustrant Ahun autrefois. L'histoire du Viaduc sera également illustrée à Busseau.

Malgré une politique d'investissements très soutenue, je suis heureux de vous annoncer cette année encore, qu'aucune augmentation de la fiscalité communale n'a été décidée. La recherche permanente d'aides financières adaptées à l'investissement et une gestion rigoureuse permet à l'équipe municipale d'améliorer votre confort de vie, de maintenir les services tout en préservant le pouvoir d'achat de chacun.

Bel été à tous !

Thierry Cotiche

LES TRAVAUX EN COURS OU A VENIR

- Calendrier de fin des travaux de réfection de la route de Limoges :
Fin juillet, le terrassement et les bordures devraient être terminés jusqu'à Intermarché.
Fin août, reprise de la réfection sur la partie de l'Intermarché au plan d'eau. Les parkings du stade et du plan d'eau devraient être terminés début octobre.
Courant octobre : la réfection totale de l'enrobé sera réalisée. A cette occasion, une déviation sera mise en place pour quelques jours.
La circulation alternée se poursuit durant tous les travaux.

- Réfection de la cuisine de la salle des fêtes

- Construction de 4 logements Creusalis : 3 T3 et 1 T2 aux Pelades

- Travaux de voirie communale

Photos : Carrefour du Bon Saint Jean – Création d'un escalier vers la rue Pouzami – Réfection de la chaussée de la 1ère tranche de la Route de Limoges

L'ÉCOLE : NOTRE PRIORITÉ

Différents aménagements ont été réalisés au cours des derniers mois :

- achat d'une structure de jeux et installation d'un sol ludique dans la cour de la maternelle

- réfection du sol de la structure de jeux dans la cour de l'école élémentaire

- plantation de 2 arbres dans la cour de l'école maternelle

- pose de stores afin de permettre un ombrage des salles du bâtiment de la maternelle mais aussi d'un espace dans la cour

Enfin, la commune a participé au financement de la classe découverte (33 élèves pendant 5 jours sur l'île de Ré) à hauteur de 4 500 euros soit environ 40% du budget total prévisionnel

- ZOOM SUR … Un agent, un métier : Gaëlle Tamiazzo

Après avoir exercé dans les domaines de la coiffure puis du commerce pendant une vingtaine d'années, Gaëlle a rejoint l'équipe du secrétariat de la Mairie d'Ahun en février 2023 sur un poste d'adjoint administratif en contrat à durée déterminée. Durant plusieurs mois, elle a bénéficié du tutorat de sa collègue Frédérique. Depuis mars 2025, son contrat a été renouvelé en vue d'une titularisation.

Quelles sont les activités de Gaëlle au sein du secrétariat ?

- L'accueil physique et téléphonique des usagers
- La constitution et la gestion des dossiers d'urbanisme
- La gestion des relations avec le milieu associatif
- La gestion administrative du centre communal d'action sociale

Gaëlle fait preuve au quotidien d'une grande capacité d'adaptation en toutes circonstances ce qui lui permet de gérer des situations complexes. Elle apprécie particulièrement la diversité de ses missions et la richesse des contacts humains. Elle aime aussi acquérir de nouvelles compétences qui lui permettront de gravir les échelons dans son poste.

Elle travaille en étroite collaboration avec ses deux autres collègues Frédérique Le Coz et Cynthia Pierron.

Cette équipe, très investie au service des usagers, exerce ses missions avec professionnalisme et détermination en gardant la bonne humeur et le sourire en toutes circonstances.

Elle est très appréciée par les usagers et par l'équipe municipale.

CHOISISSEZ UNE BOÎTE AUX LETTRES NORMALISÉE

COURRIER PRESSE COLIS

Une boîte aux lettres normalisée vous permet de recevoir votre courrier dans les meilleures conditions. Cet équipement vous apporte **une garantie de rapidité et de sécurité.**

LA BOÎTE AUX LETTRES NORMALISÉE QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Serrure compatible avec le passe facteur
- Dimensions : 260 x 260 x 340 mm
- Normes : NF 27D-404, 27D-405.

Les boîtes aux lettres normalisées sont en vente dans LES MAGASINS DE BRICOLAGE, LES GRANDES SURFACES ou en VENTE PAR CORRESPONDANCE.

QUELS AVANTAGES POUR VOUS ?

RECEVEZ DIRECTEMENT VOS GROSSES LETTRES ET VOS COLIS REMIS SANS SIGNATURE

Vous éviterez ainsi de vous déplacer au bureau de poste.

RECEVEZ VOTRE COURRIER EN BON ÉTAT

Finis les risques de détérioration en cas d'intempéries.

DÉPOSEZ VOS COLISSIMO

Pour envoyer ou renvoyer votre Colissimo, déposez-le dans votre boîte aux lettres après l'avoir affranchi en ligne. Votre facteur viendra le chercher.

Un peu d'histoire sur le conseil municipal et ses membres

En France, les élections municipales permettent d'élire les membres du conseil municipal de chaque commune. Ceux-ci sont appelés conseillers municipaux.
C'est le 5 avril 1884 qu'une loi sur l'organisation municipale, qui inspire encore de manière substantielle la législation actuelle, est promulguée : elle établit le principe de l'élection du maire et des adjoints par le conseil municipal, quelle que soit l'importance de la commune (sauf pour Paris). Elle fixe le mandat à 4 ans.
La loi du 10 avril 1929 porte de 4 à 6 ans la durée du mandat des conseillers municipaux et donc des maires.

Les anciens maires d'Ahun de 1900 à ce jour

De mai 1900 à mai 1908 : Alphonse DEFUMADE

De mai 1908 à mai 1912 : Charles CHABROL

De mai 1912 à décembre 1919 : Jean-Baptiste BARRET D'AURIOLLE

De décembre 1919 à mai 1935 : Charles CHABROL

De mai 1935 à mars 1945 : Adrien COURSAGET

De mars 1945 à mai 1953 : Camille AUMASSON

De mai 1953 à mars 1971 : Marcel ARNAUD

De mars 1971 à mars 1977 : Camille AUMASSON

De mars 1977 à mars 1989 : Pierre LAMIRAUD

De mars 1989 à mars 2001 : Christiane CHAUBIER

De mars 2001 à mars 2008 : Colette LAUVERGNE

De mars 2008 à mai 2020 : Patrick PACAUD

Depuis mai 2020 : Thierry COTICHE

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2026.

FORUM DECOUVERTE DE LA VIE ASSOCIATIVE, ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Notez sur votre agenda que ce forum se tiendra le **SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025**, salle Espace loisirs à côté du stade **de 14 heures à 17 heures.**

Photos de « Philippe Foulhoux Photography »